

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 16 avril 2010
(convocation du 6 avril 2010)**

Aujourd'hui Vendredi Seize Avril Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à M. EGRON Jean-François
M. FLORIAN Nicolas à M. DUPRAT Christophe
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard à cpter de 10 h 00
M. PIERRE Maurice à M. HERITIE Michel jusqu'à 10 h 20
M. PUJOL Patrick à M. POIGNONEC Michel
M. TURON Jean-Pierre à M. TOUZEAU Jean
M. AMBRY Alain à M. PEREZ Jean-Michel jusqu'à 09 h 55
M. ANZIANI Alain à M. CHARRIER Alain
M. BAUDRY Claude à Mme EWANS Marie-Christine

Mme CAZALET Anne-Marie à M. CAZENAVE Charles jusqu'à 11 h 00
Mlle COUTANCEAU Emilie à Mme BOST Christine
Mme DELTIMPLE Nathalie à M. DUBOS Gérard jusqu'à 09 h 55
M. DUCASSOU Dominique à Mme TOUTON Elisabeth
M. GUICHEBAROU Jean-Claude à M. JOUBERT Jacques
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime à cpter de 10 h 00
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck
M. RAYNAUD Jacques à M. RESPAUD Jacques
M. REIFFERS Josy à Mme COLLET Brigitte
M. ROUYEYRE Matthieu à Mme DIEZ Martine

LA SEANCE EST OUVERTE

**Pôle de compétitivité Pro'Innov - Programme d'actions 2010 - Subvention de la
Communauté Urbaine - Convention - Décision - Autorisation**

Monsieur BENOIT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La politique des pôles de compétitivité est aujourd'hui un des piliers majeurs de la politique industrielle française.

Le Comité Interministériel à l'Aménagement du Territoire (CIADT) réuni le 13 décembre 2002 a conçu cet outil de développement industriel avec l'objectif de renforcer la capacité d'innovation et la performance des industries fortement spécialisées et d'envergure internationale sur l'ensemble du territoire français.

Il repose sur l'idée que la mise en réseau des entreprises et des organismes de recherche et de formation, ainsi que la mutualisation de leurs ressources est indispensable pour mobiliser le potentiel d'innovation national.

L'attribution des aides publiques à ce type d'acteur est conditionnée à l'engagement des bénéficiaires de ne pas délocaliser leurs activités.

Dans ce contexte, le Pôle Prod'Innov « produits et procédés innovants pour la nutrition et la santé » a pour mission de renforcer en Aquitaine des synergies et un environnement favorables au développement de produits et procédés innovants pour la santé à travers la production de nouveaux médicaments et aliments capables d'anticiper les évolutions que représentent notamment les exigences de qualité et de sécurité sanitaires.

Son originalité est de réunir deux filières qui sont la pharmacie-santé et les industries agro-alimentaires afin d'offrir un véritable « continuum » de l'ingrédient alimentaire actif au médicament.

Les principaux objectifs de ce pôle sont :

- le renforcement de la place de la Région Aquitaine en tant que pôle de développement de l'innovation industrielle pour la santé,
- l'obtention d'un positionnement fort dans les domaines émergents du pôle (aliments – nutrition – santé - sécurité, bio - médicaments),
- favoriser les échanges et les partages d'expériences au sein du continuum de l'aliment au médicament pour créer des synergies sur les domaines communs (formulation, techniques de consommation,),
- conforter l'Aquitaine dans le nouveau domaine de production de bio - médicaments,
- conforter la lisibilité nationale du domaine nutrition - santé neurosciences et la développer à l'international.

La gouvernance de ce pôle est assurée par l'association « Prod'Innov », association loi 1901 créée le 14 septembre 2005.

Pour mener à bien sa mission, il a été convenu entre l'Etat, les partenaires publics institutionnels et les entreprises partenaires du pôle de compétitivité, que cette association restera une structure d'animation et de coordination légère.

Toutefois, suite à l'audit du Pôle Prod'Innov en 2008, « une feuille de route » 2008-2009 a été adressée au préfet de Région, à la DRIRE, la DRAF, la DDRT, au Conseil Régional d'Aquitaine et au correspondant du Groupe de Travail Interministériel (GTI).

Les évolutions de ce pôle portent sur les points ci-après :

- montée en puissance de la gouvernance du pôle (recrutement d'un délégué général animateur de la cellule production),
- mise en place d'un système de management par processus (communication, animation, compétences),
- structuration des fonctions support (administratif, communication et gestion),
- définition des domaines d'activités stratégiques avec un comité de pilotage.

Désormais, la stratégie du pôle reposera sur quatre domaines d'actions stratégiques (DAS) avec les objectifs ci-après :

DAS 1 : aliments ou matières premières à teneur contrôlée en contaminants,

DAS 2 : aliments fonctionnels avec allégation nutritionnelle ou de santé,

DAS 3 : Médicaments ou compléments alimentaires extrait de ressources naturelles ou agricoles,

DAS 4 : Médicaments et ingrédients à formulation innovante ou issus de biotechnologies.

Certains objectifs n'ayant pas été atteints en 2009, un second audit du pôle a été réalisé au mois de septembre 2009 dont les conclusions ne sont pas encore connues.

Comme tout pôle de compétitivité, Prod'Innov, mis en place par l'Etat est un outil de développement économique et de valorisation des compétences régionales. Les entreprises de la Communauté Urbaine de Bordeaux, les Universités de Bordeaux 1 et de Bordeaux 2 bénéficient de cette organisation.

Pour la période 2010-2011, les 2 objectifs stratégiques du pôle seront les suivants :

- devenir leader international pour la recherche en nutrition et neurosciences et ses transferts vers l'industrie,
- se positionner comme un centre fédérateur au niveau national pour la communauté scientifique et industrielle.

Ainsi, le pôle a labellisé 30 projets R&D en 2008, et 39 en 2009 et sur ces deux années, 25 projets aquitains ont été financés à hauteur de 9 570 955 € sur 27 668 518 € de budget total.

Pour l'année 2010, les missions et actions du pôle seront les suivantes :

1 - Communication – promotion :

Il s'agira d'assurer l'information et la mobilisation des membres, favoriser le rayonnement du pôle, de la filière et de ses adhérents.

2 - Emergence de projets R&D et structurants

Prod'Innov entend initier des projets collaboratifs de recherche et développement innovants et accompagner leur montage en recherchant des partenaires complémentaires et en donnant accès à des financements spécifiques. Les actions menées seront les suivantes :

- Prospection et détection de projets avec un minimum de 20 entreprises visitées par an,
- Animation de la cellule production avec un objectif de 4 par an.
- Montage de projets avec des actions concernant l'aide au montage de dossiers, les mises en relation de création de partenariats, le suivi des financements (ANR, FUI, Conseil Régional, OSEO,...), les relations avec les autres pôles de compétitivité pour monter des projets inter-pôles
- Développement des actions collectives : Innov PME, Gulliver,
- Animation du Comité d'agrément avec un minimum de 4 par an en fonction des appels à projets,
- Suivi des projets financés avec l'organisation de réunions de suivi de projets avec les partenaires, la tenue d'un tableau de bord de suivi des projets.

3 - Animation

Il s'agit de réunir des industriels, chercheurs et enseignants des secteurs de l'agroalimentaire, des biotechnologies, de la pharmacie et de la médecine de la région Aquitaine par l'organisation de rencontres de réseau (rencontres Apér'innov et cocktail réseautage), de conférences thématiques ou par l'animation de groupes de travail autour de domaines d'action stratégiques ou d'actions collectives inter-pôles.

4 – International

Prod'Innov entend développer des collaborations avec des pôles nationaux et internationaux de thématiques communes ou complémentaires, et favoriser la constitution de réseaux interrégionaux sur des projets R&D.

Les événements auxquels participera le pôle seront par exemple le salon Vitafoods à Genève, les journées Aliments Santé à La Rochelle, participation aux rencontres eurorégionales de la biotechnologie, salon CPhi-ICSE à Paris.

5 - Administration et stratégie

Cette action passe par l'animation de la cellule prospective, l'éthique et le développement durable, la veille technologique et stratégique, les événements statutaires (organisation et animation de bureau) et les relations externes avec financeurs et institutionnels.

Pour la réalisation de ce programme d'actions 2010, Prod'Innov présente un budget prévisionnel de fonctionnement de 353 000 € H.T pour le financement duquel elle sollicite le renouvellement de la subvention accordée en 2009 à hauteur de 32 000 € :

DEPENSES	€ H.T	RECETTES	€ H.T
Communication	49 600	Etat	100 000
Emergence de projets	72 050	CRA	100 000
Animation	56 100	CUB	32 000
International	79 250	Cotisations	57 000
Administration/stratégie	96 000	Autofinancement	64 000
TOTAL	353 000	TOTAL	353 000

Le Conseil Régional, la DRIRE et la DRAF doivent délibérer favorablement quant au montant de leur participation.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames et Messieurs, si tel est votre avis, d'adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté :

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu le rapport de présentation,

- Considérant la demande de subvention à hauteur de 32 000 € présentée par le Pôle Prod'Innov pour la mise en œuvre de son programme d'actions 2010,

DECIDE :

Article 1 : que la subvention sollicitée par le pôle Prod'Innov pour la mise en œuvre de son programme d'actions 2010 est recevable,

Article 2 : que Monsieur le Président de la Communauté Urbaine est autorisé à signer la convention afférente aux conditions de règlement de cette subvention,

Article 3 : que la dépense relative au règlement de cette subvention sera imputée sur le chapitre 65, article 6574, fonction 900, CRB D100 du budget de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Le groupe des élus Communistes et apparentés vote contre
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 16 avril 2010,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
28 AVRIL 2010**

PUBLIÉ LE : 28 AVRIL 2010

M. JEAN-JACQUES BENOIT